PARACHAT VAYETSE **בס''ד**

« Elle appela son nom Réouven, car elle a dit : Car Hachem a vu mon affliction, car maintenant mon mari m'aimera »

Thème : Le réel motif du nom de Réouven...

Rachi : Nos Sages disent que le nom Réouven signifie : « Voyez quelle est la grande différence entre mon fils et le fils de mon beau-père, Essav, qui a vendu son droit d'aînesse à Yaacov ; alors que Réouven a dû céder son droit d'aînesse à Yossef contre son gré et il ne lui a pas vendu. Et malgré tout, il ne l'a pas contesté. Et non seulement il n'a pas contesté, mais en plus il a cherché à sortir Yossef de la fosse pour le sauver !

La question fondamentale qui se pose à la vue de ce commentaire est de savoir pourquoi nos Sages vont-ils chercher une autre raison du nom de Reouven, alors que la Torah explicite déjà le sens de ce nom. Le Maharcha écrit que selon la raison explicitement mentionnée dans le verset : « Car Hachem a vu mon affliction...», le mot בן (fils) dans le nom Réou**ven** ne se justifie pas. Léa aurait plutôt dû l'appeler « Raah (Il a vu) », mais d'où vient le « Vène (Ben) » ?
C'est pourquoi nos Sages ont déduit que, sans qu'elle en ait pleinement conscience, Hachem a placé dans sa bouche une prophétie pour l'avenir, à savoir : « Voyez (Reou) quelle différence entre mon fils (Vène) et le fils de mon beau-père ».

Le Gaon de Vilna remarque une autre anomalie dans le Texte qui justifie que Léa avait certainement une autre raison de l'appeler Réouven. En effet, comme l'expliquent les grammairiens, les règles de la syntaxe veulent que l'on place d'abord la cause (ce qui sert de motif) avant la conséquence qui en découle.
C'est ainsi notamment que pour les noms de toutes les autres tribus, le Texte mentionne d'abord la cause, et ensuite seulement la conséquence. C'est-à-dire qu'il est d'abord écrit le motif, puis il est indiqué que c'est pour cette raison que l'enfant a été nommé ainsi. Comme il est écrit :

> « Parce que Hachem a entendu que j'étais détestée... et elle l'appela Chim'on ».
> « Cette fois-ci mon mari s'attachera à moi, car je lui ai enfanté trois fils ; c'est pourquoi on l'appela Lévi ».
> « Cette fois-ci je louerai Hachem... c'est pourquoi elle l'appela Yéhouda ».

Il en va ainsi pour les noms de toutes les tribus : la cause est écrite en premier, et la conséquence ensuite. Dès lors, nos Sages se sont demandés pourquoi, pour Réouven, l'ordre est-il inversé, le texte mentionne d'abord son nom Réouven, et ensuite seulement la raison, comme il est écrit : « Elle lui donna le nom de Réouven, car elle dit, Hachem a vu mon affliction ». Cela est étonnant !

Il faut donc nécessairement dire que, même sans la raison « car Hachem a vu mon affliction », il convenait déjà de le nommer Réouven. C'est pourquoi nos Sages ont vu là un indice qui les a poussés à interpréter le nom de Réouven, et non celui des autres tribus. Car pour Réouven, la tournure du verset montre que ce n'est pas uniquement pour la raison écrite qu'elle l'a nommé ainsi, puisque si cela avait été l'unique raison, il aurait fallu écrire d'abord la cause et ensuite la conséquence. Nous sommes donc forcés d'admettre que, même indépendamment de cela, elle devait le nommer Réouven. C'est pourquoi ils ont recherché quelle était cette autre raison, et ont expliqué qu'elle faisait allusion à : « Voyez quelle différence entre mon fils et le fils de mon beau-père ».

Mais dès lors, se pose une nouvelle question. Pourquoi Léa a-t-elle décidé de dissimuler la véritable raison et a choisi d'expliciter un autre motif.

Le Agra Dékala répond à cette question en introduisant une autre interrogation. Quand la Guemara Méguila 14a dénombre le nom des prophètes et des prophétesses d'Israël, le nom de Léa n'apparaît pas. Aussi, cela contredit cet enseignement qui dit que Léa a prophétisé que Reouven sauvera Yossef du puits... !
Le Agra Dékala répond qu'en réalité toutes les Matriarches étaient assurément des prophétesses. Simplement, n'ont été comptés parmi les prophètes et prophétesses que ceux dont la prophétie était nécessaire pour les générations futures. C'est ainsi que cette Guemara ne compte que 48 prophètes, alors qu'en réalité, le Talmud dit clairement qu'il s'en est levé le double du nombre des sortants d'Égypte. Mais on ne compte que ceux qui ont reçu pour mission de transmettre leur prophétie pour les générations futures.

Dès lors, Léa a véritablement donné le nom de Réouven à son fils pour la raison de : « Voyez quelle différence entre mon fils... » Cependant, comme elle n'avait pas reçu l'ordre Divin de dévoiler cette prophétie, elle ne pouvait

pas en révéler la véritable raison. C'est pourquoi elle a donné devant tout le monde une raison simple : « Hachem a vu mon affliction ».

Le 'Hida, dans le Na'hal Kedoumim, rapporte au nom de Rabbi Moché Mizrahi, que puisque Essav était un impie notoire, Léa a eu peur que, s'il entendait ses paroles le comparant défavorablement à Réouven, il ne la tue. C'est pourquoi elle a caché cette raison et a énoncé une autre raison explicitement.

Le Tsla'h également se préoccupe de cette question et explique que devant Yaacov, Léa n'a pas révélé explicitement qu'elle avait vu par esprit prophétique que Ra'hel enfanterait elle aussi d'un enfant (en l'occurrence Yossef, qui hériterait du droit d'aînesse). En effet, pour que Yaacov l'aime, elle, encore plus que Ra'hel, elle voulait donc que celui-ci puisse penser que Ra'hel resterait stérile et n'aurait pas d'enfant.
C'est ce que dit le verset : « car elle dit : Hachem a vu mon affliction, car maintenant mon mari m'aimera », cela signifie que devant Yaacov, elle a avancé cette raison-là (« Hachem a vu mon affliction ») et non la véritable raison (« Voyez la différence entre mon fils... ») qu'elle dissimula pour que son mari puisse l'aimer encore plus.

Selon le Na'halat Yaacov, Léa a caché la véritable raison par égard pour son fils Réouven. En effet, celui-ci a perdu le droit d'aînesse lorsqu'il a profané la couche de son père. C'est suite à cet acte que l'aînesse a été donnée à Yossef. Ainsi, pour ne pas suggérer ce comportement de son fils, qui lui a fait perdre l'aînesse, elle a préféré cacher cette raison et ne pas la dire. De même, elle voulait aussi préserver la dignité des tribus qui voulaient tuer Yossef dans un premier temps jusqu'à ce que Réouven s'efforce de le sauver et cherche à le sortir du puits.

D'autres commentateurs explorent une autre piste de réflexion, qui consiste à dire que la raison énoncée dans le Texte et la raison rapportée par nos Sages ne constituent qu'une seule et même raison.

Le Rabbi de Loubavitch explique ainsi que les 2 raisons sont effectivement liées. En effet, Léa affirme que Yaacov va l'aimer pour ce fils qu'elle a eu. Mais comment peut-elle en avoir la certitude ? N'est-ce pas que jusque-là, chacun des patriarches avait eu un fils aîné qui a été écarté ! En l'occurrence, le premier-né d'Avraham (Yichmaël) et le premier-né d'Yits'hak (Essav) !
Dès lors, le simple fait d'enfanter un fils à Yaacov n'était pas une raison suffisante pour changer la situation antérieure, à savoir que : « Léa était mal-aimée ». Au point d'avoir l'assurance qu'à présent : « Mon mari m'aimera ». Cet enfant étant le premier-né, peut-être que lui aussi aura le même destin que les aînés précédents et sera écarté, à D.ieu ne plaise. Sa naissance ne saurait donc pas générer l'amour de Yaacov pour Léa !

C'est pourquoi, nos Sages ont apporté une autre explication au nom de Réouven, pour résoudre cette difficulté. Le nom Réouven fait allusion à la grandeur morale de Réouven au sujet du droit d'aînesse (« Voyez quelle différence entre mon fils et le fils de mon beau-père »). Par conséquent, la naissance d'un tel premier-né constitue véritablement une raison pour que « maintenant mon mari m'aimera ». Les 2 raisons de ce nom se complètent à merveille.

Le Semikhat Hakhamim également a cherché à réunir les 2 raisons, en se fondant sur sur ce qui est enseigné dans la Guemara Baba Batra 123a, à propos du verset : « Les yeux de Léa étaient fatigués ». La Guemara rapporte que les gens disaient : « Rivka a deux fils et Lavan a deux filles : la cadette pour le cadet (Ra'hel pour Yaacov) et l'aînée pour l'aîné (Léa pour Essav) ». Léa pleurait pour ne pas tomber dans la part d'Essav, au point que ses cils en tombèrent, et finalement elle mérita d'épouser Yaacov.

D'après cela, le Semikhat 'Hakhamim explique que la raison rapportée par Léa : « parce que Hachem a vu mon affliction » constitue bien la même raison que celle avancée par nos Maîtres. En effet, Hachem, Qui a vu mon affliction, a fait en sorte qu'Essav vende son droit d'aînesse à Yaacov. De la sorte, il s'est ainsi avéré que Yaacov est devenu « l'aîné » puisqu'il avait acheté le droit d'aînesse, et c'est pourquoi Léa (l'aînée) a pu épouser Yaacov.
Dès lors, c'est précisément parce que « Hachem a vu mon affliction », qu'a pu exister cette différence entre Réouven, son fils, et le fils de son beau-père. Yaacov ayant obtenu l'aînesse d'Essav justement en réponse à cette affliction de Léa, pour qu'elle puisse épouser Yaacov de façon légitime.

Enfin, nous pouvons trouver une allusion à cette raison du Midrash dans le nom même de Réouven.
Le nom ראובן s'écrit en déployant chaque lettre de la façon suivante : ריש אלף ו"ו בית נון. Les lettres cachées (qui sont soulignées) sont donc יש לך ו יתו"ן. Le tout s'élève à la valeur numérique de 892. La même valeur numérique que la phrase ראו מה בין בני לבן חמי עשו - « Voyez la grande différence entre mon fils et le fils de mon beau père, Essav ». Nous trouvons donc le motif du Midrash caché en allusion dans le nom même de Réouven...

Mikaël Mouyal